Section 0. Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : LOTERIE NATIONALE DU BENIN S.A

Objet : *Accord-cadre à bon de commande sur deux ans pour le recrutement d'une structure pour la souscription d'une assurance maladie au profit du personnel de la LNB S.A.*

Référence SIGMaP : S_DAF_112518

Avis AOO : N°006**./LNB/DG/PRMP/SPMP du** 17-09-2025

Identification de la procédure *: Appel d'Offres Ouvert National*

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la LOTERIE NATIONALE DU BENIN SA révisé n°3 publié sur le portail web des marchés publics le **25 août 2025.**

2. La LOTERIE NATIONALE DU BENIN SA a prévu dans le cadre de son budget exercice 2025 des fonds afin de financer ses différentes activités et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à **l'accord-cadre à bon de commande sur deux ans pour le recrutement d'une structure pour la souscription d'une assurance maladie au profit du personnel de la LNB S.A.**

3. La LOTERIE NATIONALE DU BENIN SA sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats notamment les compagnies d'assurances agréées pour opérer dans la branche maladie, incendie, accidents, risques divers et transport » et soumises aux dispositions du code de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) et répondant qualifications requises pour fournir des services d'assurance maladie du profit du personnel de la LNB S.A sur deux (02 ans). Ces services sont à réaliser au niveau des hôpitaux, centres de santé, laboratoires, cliniques et pharmacies du pays et hors du pays en cas de besoin, pendant douze (12) mois à compter de la date mentionnée dans chaque bon de commande annuelle émis, renouvelable après évaluation satisfaisante des prestations. Les services sont répartis en lot unique, et les **variantes ne seront pas prises en compte.**

LOTERIE NATIONALE DU BENIN SA
Cellule de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER

La présente procédure aboutira à la signature d'un accord-cadre mono attributaire d'une durée de deux (02) ans non renouvelable qui sera mis en œuvre par émission de bons de commande successifs sur l'ensemble de sa période de couverture, conformément à l'article 41 de la loi N°2020-26 du 29 septembre 2020, portant code des Marchés Publics en République du Bénin »

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des marchés publics; *Email : secretariatprmp@lnbl.bj* et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat Permanent des marchés publics au 4ème étage, aile gauche, premier bureau à droite du bâtiment situé en face de l'hôtel AZALAÏ abritant le siège de la Direction Générale de la Loterie Nationale du Bénin S.A, de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes heure locale (GMT+1).

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

➢ Exigences Techniques et Expériences :

- être une compagnie d'assurance installée en République du Bénin et être spécialisée dans le domaine de l'assurance santé groupe justifié par le registre de commerce du crédit mobilier ou des statuts ;
- disposer de l'agrément d'exercice en assurance santé groupe délivré par le Ministère de l'Economie et des Finances en cours de validité en original ou en copie légalisée ;
- avoir des accords de partenariats avec des formations sanitaires et des pharmacies couvrant tout le territoire béninois ;
- Produire l'avis de conformité de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) ;
- être capable de procéder au remboursement des assurés en cas de soins ou d'achat de produits pharmaceutiques dans les hôpitaux ou pharmacies non partenaires de la compagnie d'assurance dans un délai de 30 jours après réception des factures ;
- avoir effectivement exécuté en tant que prestataire principal ou membre d'un groupement au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours au moins deux (02) marchés de fourniture d'assurance maladie groupe, chacun d'un montant au moins égal à **quatre-vingts millions (80.000.000) F CFA hors taxes,** justifiés comme indiqués à l'annexe A3-1 point 2 ;

Ces marchés doivent être justifiés par des copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou procès-verbaux de réception accompagnées des copies des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples).

➢ Exigences financières :

- avoir réalisé au cours des trois dernières années 2022, 2023 et 2024, un chiffre d'affaires moyen annuel au moins égal à **quatre-vingts millions (80.000.000) F CFA,** justifié par les états financiers présentés dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2 ;
- disposer d'une couverture des engagements réglementés consolidés pour les exercices 2022, 2023, 2024 s'élevant minimum à 100% pour chaque exercice (produire les documents de preuve y relatifs) ;
- disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **treize-trois millions trois cent trente-trois mille trois cent trente-trois (13.333.333) F CFA**, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

LOTERIE NATIONALE DU BENIN SA
Cellule de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER

***NB** : les trois critères de qualification ci-dessus sont cumulatifs.*

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

➢ Exigences techniques et expériences :

- être une compagnie d'assurance installée en République du Bénin et être spécialisée dans le domaine de l'assurance santé groupe justifié par le registre de commerce du crédit mobilier ou des statuts ;
- disposer de l'agrément d'exercice en assurance santé groupe délivré par le Ministère de l'Economie et des Finances en cours de validité en original ou en copie légalisée ;

- avoir des accords de partenariats avec des formations sanitaires et des pharmacies couvrant tout le territoire béninois ;
- produire l'avis de conformité de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) ;
- être capable de procéder au remboursement des assurés en cas de soins ou d'achat de produits pharmaceutiques dans les hôpitaux ou pharmacies non partenaires de la compagnie d'assurance dans un délai de 30 jours après réception des factures ;
- disposer d'un personnel clé et d'un personnel d'encadrement dont les profils, qualifications et expériences doivent être conformes à ceux indiqués au point 5 de la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification.

➢ *Exigences financières*

- disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **treize-trois millions trois cent trente-trois mille trois cent trente-trois (13.333.333) FCFA**, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.
- les entreprises naissances produiront le bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois (03) ans d'existence fourniront les états financiers de leurs années d'existence dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2 ;
- produire une attestation d'assurance des risques professionnels de montant de **cent quatre-vingt-douze millions (192.000.000) FCFA.**
- disposer d'une couverture des engagements réglementés consolidés pour leurs années d'existence s'élevant minimum à 100% pour chaque exercice (produire les documents de preuve y relatifs) ;

NB : les quatre critères de qualification ci-dessus sont cumulatifs.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai d'exécution de l'accord-cadre est de deux (02) ans. Le délai d'exécution des prestations sera indiqué dans chaque bon de commande.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du.....18-09-2025..... Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat Permanent des Marchés Publics (SPMP) Sis au quatrième (04ème) étage, aile gauche, premier bureau à droite du bâtiment situé en face de l'hôtel AZALAÏ abritant le siège de la Direction Générale de la LOTERIE NATIONALE DU BENIN S.A** de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste ou DHL. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

LOTERIE NATIONALE DU BENIN S.A
Cellule de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent des Marchés Publics (SPMP) Sis au quatrième (04ème) étage, aile gauche, premier bureau à droite du bâtiment situé en face de l'hôtel AZALAÏ abritant le siège de la Direction Générale de la LOTERIE NATIONALE DU BENIN S.A** au plus tard le .....11H-10-2025..... à 10 heures heure locale (GMT+1). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : Salle de réunion de la Direction Générale de la LOTERIE NATIONALE DU BENIN SA **sis au cinquième (05ème) étage** le 14-10-2025 à 10 heures 30 minutes heure locale (GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant d'**un million six cent mille (1.600.000) francs CFA.**

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

NB : l'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des documents produits par les soumissionnaires. En tout état de cause et en application des dispositions de l'article 64 du code des Marchés Publics, la fourniture délibérée d'informations ou de déclarations fausses ou mensongères, expose l'auteur aux sanctions prévues par la loi.

Cotonou, le 17-09-2025

La Personne responsable des marchés publics,

LOTERIE NATIONALE DU BENIN SA – Personne Responsable des Marchés Publics

Nassiratou SAMON

LOTERIE NATIONALE DU BENIN SA
Cellule de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER